

# Inscription sur les listes électorales : mode d'emploi

En mairie  
jusqu'au  
31 décembre

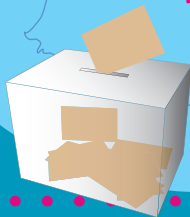


**ÉLECTION  
PRÉSIDENTIELLE**

**23 avril et 7 mai 2017**

**ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES**

**11 et 18 juin 2017**



**CARTE  
ÉLECTORALE**

SCRUTIN N°1	SCRUTIN N°2
SCRUTIN N°3	SCRUTIN N°4
SCRUTIN N°5	SCRUTIN N°6
SCRUTIN N°7	SCRUTIN N°8
SCRUTIN N°9	SCRUTIN N°10
SCRUTIN N°11	SCRUTIN N°12

# L'élection présidentielle aura lieu les 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017

**Pour participer à cette élection, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire** sur les listes électorales, dans votre mairie ou sur <https://www.service-public.fr/> :

Liste des pièces à fournir :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité...,
- Justificatif de domicile,
- Formulaire cerfa n°12669\*01 de demande d'inscription (disponible en mairie ou sur internet).

À noter que **si vous vous êtes inscrit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016**, vous pourrez voter à ces élections Présidentielle et Législatives.

## Soyons au rendez-vous !

